



**Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche**

**FO ESR**

*Membre de la fédération FNEC FP-FO*

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

## **Violences policières contre les étudiants, non respect des franchises universitaires : la ministre est responsable !**

Depuis le début de la mobilisation contre la réforme des retraites, les jeunes, lycéens et étudiants, sont particulièrement visés par les forces de l'ordre, sous la responsabilité des préfets.

Dans de nombreuses villes, à chaque manifestation, ils sont la cible privilégiée de charges violentes, de molestations, de fouilles, d'arrestations violentes, de mise en examen comme ce jeune lycéen du lycée Stéphane Hessel de Toulouse ou de confiscation d'objets personnels comme à Rennes, à proximité du campus universitaire de Villejean (Rennes 2).

La ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, non seulement ne proteste nullement, pire elle se tait alors que les franchises universitaires n'ont pas été respectées à Brest, comme cela a été dénoncé par le président de l'UBO, et que seule l'intervention du président de l'université a permis que ce ne soit pas le cas à l'université Rennes 2.

La ministre, Madame Vidal, a-t-elle demandé des explications au préfet de Brest, au préfet de Rennes, au ministre de l'intérieur et au premier ministre pour ces attaques inadmissibles ? **Non !**

Les jeunes seraient les premiers à pâtir de la réforme des retraites annoncée par le gouvernement comme ils sont les premiers à souffrir de la précarité et de la destruction du Code du Travail.

Pour les jeunes, comme les moins jeunes, l'expression des revendications est une liberté fondamentale qui ne saurait être remise en cause.

La ministre est responsable, avec le reste du gouvernement, de ces violences, du non respect des franchises universitaires. Avec l'ensemble du gouvernement, elle veut intimider les jeunes, les empêcher de revendiquer, pour que la réforme passe !

FO ESR a adressé un courrier à la ministre l'interpellant et lui demandant d'intervenir pour faire respecter les franchises universitaires.

FO ESR invite les personnels et les étudiants qui se réunissent en Assemblées générales, à voter des motions qui s'adressent à la ministre, au premier ministre, pour exiger l'arrêt des violences contre les lycéens et les étudiants, et pour exiger le respect absolu des franchises universitaires.

Montreuil, le 20 décembre 2019